

de l'architecte Lateur, se dresse sur la place du Panthéon, en dehors de la grille de l'édifice et exactement en face de l'entrée de la Bibliothèque Sainte-Genève. Il fait pendant à celui de Jean-Baptiste Rousseau.

Le statue de Carnelle est en bronze. Elle se dresse sur un socle de marbre blanc, d'un joli dessin et d'une ligne si très élégante et simple.

Le poète est représenté debout, dans une attitude songeuse, le bras droit pendant, le bras gauche ramenant sur la poitrine les pans d'un grand manteau.

Un pied du monument, une figure, provisoirement en plâtre brossé, symbolise la tragédie. De la main gauche, elle soulève son voile; de la droite, elle presse un poignard et l'appuie sur sa poitrine. Devant elle sont déposés les attributs de la tragédie et une branche de laurier.

M. Camille Le Senne, président du Comité, président du Cercle de la Critique, a fait la remise du mouvement à la Ville de Paris, au nom de laquelle M. Chantard, président du Conseil municipal, a remercié les souscripteurs.

Ont pris ensuite la parole : MM. de Selva, président de la Seine; M. Emile Faguet, délégué par l'Académie française pour la représenter à la cérémonie; M. Victor Marguerite, président de la Société des gens de lettres; M. Jules Claretie, éditeur; M. de France; M. de France; M. E. Bléron, président de la Société des poètes français; M. Olivier de Gourcuff, président de la Société des Hagiophiles; M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

M. P. Monnet-Sully a déclaré des vers de Carnelle et dit un poème de circonstance, *Triomphe littéraire*, dû à M. Gustave Zidler.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

LA DISTRIBUTION DES PRIMES des fondations Alfred Motte et Th. Lallemand

La distribution des primes des fondations Alfred Motte et Th. Lallemand a eu lieu, dimanche après-midi, à quatre heures, dans la salle des fêtes des sapeurs-pompiers avec le cérémonial accoutumé.

M. Maurice Lepers, administrateur du Bureau de bienfaisance, président, en remplacement de M. Cyrille Coquant, vice-président, indisposé. Il était entouré de MM. Albert Motte, représentant la famille du regretté Alfred Motte, Edmond Dujardin, Alphonse Vaisier, Paul Grimprez et Achille Duhamel, administrateurs, Alfred Dames, receveur, et Nedonel, secrétaire du Bureau de bienfaisance.

Dans le public qui remplissait la salle, on remarquait : Mme Desarmont-Motte, MM. les docteurs Bernard, Druenne, Bretteux, médecins, et J. B. Rousseau, dentiste du Bureau de bienfaisance; A. Welcomme, président, et A. G. Dubois, secrétaire de la Bouclée de Poix, le docteur Buttrille, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, F. Delecluse, Meillasson, A. Craveri, etc.

La Grande Fanfare, qui prêtait son concours à la cérémonie, a exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire.

M. Maurice Lepers, en ouvrant la séance, excuse M. Cyrille Coquant, dont il regrette l'absence, puis il prononce le discours suivant :

« Messieurs,

« Si les cours d'événements amène trop souvent des réunions de citoyens où s'agitent les intérêts et les passions, il en est d'autres, heureusement, où l'esprit et le cœur sont les seuls mobiles.

« Notre séance de ce jour, à laquelle vous avez bien voulu vous rendre, est de ces dernières; et vous y avez été amenés comme nous par l'esprit de solidarité et par la reconnaissance du cœur.

« La Commission administrative du Bureau de bienfaisance vous en félicite et vous remercie de votre présence.

« Ces réunions auxquelles nous vous convions chaque année sont consacrées à la mémoire des bienfaiteurs des pauvres, parmi lesquels se distingue M. Alfred Motte, éminent par ses dons et son cœur généreux.

« Si leur but principal est de distribuer des primes, premières fruits du legs impérissable de notre regretté bienfaiteur, elles marquent aussi les étapes de l'accroissement, par la capitalisation de l'intérêt, de cette fortune qui, à l'usage aux nécessiteux. Nous constatons actuellement que les revenus du legs ont produit : 1° un capital de 110.000 francs environ dont l'intérêt alloue l'œuvre des primes que nous distribuons aujourd'hui; 2° un autre capital de 151.000 francs environ, dont l'accroissement sera d'autant plus rapide que ses revenus deviennent plus importants.

« Pour apprécier ces résultats, il ne faut pas perdre de vue que le taux de la rente était de 4 à 12 %, à l'époque du legs, et qu'il a fallu subir une réduction de 3 %.

« Cette période de préparation de l'œuvre a dû fonder au moyen de ce deuxième capital sans faille vivre dans le souvenir de son origine, mais elle nous fait aussi prévoir le temps où, plus heureux que nous, nos successeurs auront la douce charge de soulager bien infortunés, qui ne manqueront pas plus dans l'avenir que dans le présent.

« Nous allons distribuer tout à l'heure 56 primes en nature de la Fondation Alfred Motte-Grimprez, auxquelles s'ajoutent 6 primes en argent de la Fondation Théodore Lallemand.

« C'est une augmentation sensible sur le nombre des primes de l'année dernière et des années précédentes qui est due à l'accroissement des revenus de l'œuvre, et à la déduction pour les frais de lits et couvertures que le Bureau prend à sa charge.

« Comme chaque année, nous avons dû faire un choix entre les familles nombreuses qui nous ont été signalées, en nous inspirant toujours du but de l'œuvre qui est de récompenser les mérites des parents, nous nous sommes vus égarer un nombre d'enfants qui augmentent grandement le mérite des ménages toujours chargés de l'entretien. Il y aura donc forcément quelques déceptions. Mais les ménages bien tenus et non récompensés ont la consolation de voir leurs enfants, le plus souvent, après que nous aurons constaté leur persévérance. A tous nous adressons nos compliments, et nous formons le vœu que leur exemple fasse pénétrer de plus en plus dans les ménages ouvriers les habitudes d'ordre et d'économie sans lesquelles rien ne prospère.

LE DERBY DE CHANTILLY

Le vainqueur a Mainténon à M. Vanderbilt.

Paris, 27 mai. — Malgré l'attrait qu'offre toujours une épreuve classique, comme celle du Derby français, le temps menaçant avait causé aujourd'hui de nombreux vides à Chantilly. Les belles solistes, cependant, les sportsmen étaient au grand complet, le public, assez nombreux sur la pelouse.

Les trois premières courses ont été courues sans pluie. Pendant ce temps, les concurrents de la grande épreuve étaient l'objet de vives attentions au Paddock. Le médecin général du lot explique le nombre inusité de concurrents qui ne sont pas moins de dix-sept. A part quelques doublures dont la fonction est de faire le jeu pour un camarade d'écurie, tous ont une chance, tous à peu près les mêmes titres à la victoire.

Cependant, la cloche sonne et les chevaux paraissent sur la pelouse; ce sont : *Avra, Bris-Cour, Caravel, Eider, Felah*, la gagnante du prix de Diane; *Flying Star, Frazee, Gansel, Keda, Quervo, Herole, Yvaniste, Jack, Olanter, Mainténon, Montlieu, Narvaez et Sly Fox*.

Les passages les plus admirés sont ceux de *Mainténon, Flying Star, Quervo, Bris-Cour, Felah, Gansel et Eider*.

Dès le signal *Harole II* et *Flying Star* sont partis devant *Mainténon*, puis viennent *Quervo, Eider, Montlieu et Sly Fox*; *Avra* était bientôt distancé.

L'ordre restait sensiblement le même jusqu'entre les tournants, où *Quervo*, à la corde et *Mainténon Eider* et *Narvaez* en dehors se rapprochaient pour venir rejoindre *Flying Star*.

Dix chevaux entrèrent presque de front dans la ligne droite. A la distance, une lutte magnifique engagea entre *Flying Star, Mainténon* et *Quervo*. *Flying Star* lâcha la première, *Quervo* et *Mainténon* s'empoignèrent; mais celui-ci fut pris par une demi-longueur sur le poulain de M. Caillaud qui précéda d'une longueur et demie *Eider, Narvaez* quatrième, *Felah* cinquième, *Caramel* sixième devant *Herole*.

La course dura 2 min. 35 sec. Le vainqueur est déclaré ainsi que son jockey, Woodland. L'heureux propriétaire, M. Vanderbilt est chandement félicité. M. Vanderbilt possède, en *Préfige* et en *Mainténon*, les deux meilleurs poulains de l'année.

Le prix de 100.000 francs est presque doublé par les entrées, et les forfaits. Le gagnant a rapporté : pesage, 77 francs; pelouse, 39 francs; placé, 25 et 13.50; *Quervo*, 25 et 13.50; *Eider*, 25 et 13.50.

Nous donnons plus loin les résultats complets des courses.

LES GRÈVES

A PARIS

Diminution du nombre des grévistes. — Un incident.

Paris, 27 mai. — Chaque jour, le nombre des grévistes diminue.

Ces derniers, des maçons en grève, qui se trouvaient à la porte Dauphine, et qui revenaient de l'arrondissement d'un de leurs camarades, ont insulté des gardiens de la paix et leur ont jeté des pierres. Des coups ont été échangés, les maçons ont été dispersés. Ils ont chargé les manifestants et les ont dispersés. Quelques arrestations ont été opérées.

A SAINT-ETIENNE

Reprise du travail.

Saint-Etienne, 27 mai. — La Chambre syndicale patronale des charbonniers et automobiles a fait connaître à 800 ouvriers, 1935 ont, par lettre, demandé à reprendre le travail. En conséquence, les usines seront rouvertes mardi, à huit heures du matin.

A TOULON

Pour protéger la liberté du travail.

Toulon, 27 mai. — Les entrepreneurs du bâtiment ont tenu une réunion au cours de laquelle ils ont décidé d'ouvrir leurs chantiers. Une lettre très énergique a été adressée au maire et à la préfecture du Var demandant que la liberté du travail soit assurée. Les usagers, les alpins et les gendarmes seront mobilisés pour la garde des chantiers et des chantiers. Les dirigeants de la grève ont déclaré qu'ils empêcheraient toute reprise du travail. Les entrepreneurs ont fait alors des démarches pour demander de l'assistance.

Les inscrits maritimes ont tenu une réunion au cours de laquelle ils ont décidé de poursuivre énergiquement l'aboutissement de leurs revendications.

Les Typographes et Imprimeurs

A LILLE

Les ouvriers typographes en grève se sont réunis, dimanche matin, à dix heures et demie, à l'Hôtel des Syndicats, sous la présidence de M. Masson. La réunion fut strictement privée.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité : « Les ouvriers typographes en grève, accompagnés de camarades, ont, après avoir entendu les explications de M. Masson, constatant que le syndicat ne peut rembourser ses fonds dans une mesure quelconque qui n'est pas en rapport direct avec le but pour lequel il a été créé; que, d'autre part, il ne peut qu'encourager la création d'une imprimerie fonctionnant dans les conditions de travail que stipulent nos statuts; considérant ainsi qu'il est préférable de laisser complète indépendance à tout Conseil d'administration d'association coopérative; que le vote de ce vœu a pour but de développer une imprimerie coopérative à Lille, complètement indépendante et engage ses membres à prendre des actions à cette œuvre.

« Les typographes ayant obtenu satisfaction, s'engagent à retourner au travail et à ne pas assister au journal de leur grève. »

Les autres grèves

Fin de la grève à Fustine Paugot

La grève qui a duré près de deux mois à Fustine Paugot est terminée. On sait que la direction a accepté la formation d'une Commission syndicale ouvrière quand un différend se produisit entre le patron et un ou plusieurs de ses ouvriers. Cette réconciliation était la conséquence de la grève. Mais le travail avait pu encore être repris parce que la direction de Fustine ne consentait pas à reprendre tous les grévistes de nouvelles ouvrières ayant été embauchées.

La direction générale ayant consenti à reprendre tous les grévistes, les ouvriers ont décidé de reprendre le travail mardi matin.

Les brigandiers de Marignac-de-Nord.

Ces derniers de brigade de la fabrique Ecoy et ce, par un nombre de dix sept cinquante, ne sont pas en grève samedi dernier; ils déclarent une augmentation de salaire d'un franc.

Dix seulement ont repris le travail.

LA FÊTE DE BIENFAISANCE au profit des orphelins

Les organisateurs de la fête de bienfaisance qui a eu lieu, dimanche, au profit des orphelins ayant dû quitter l'hospice de Roubaix, en janvier dernier, ont été largement récompensés de leur peine. Le temps, si peu favorable, cette année, aux attractions de plein air, n'est cependant pas allé au beau, pour quelques heures seulement, mais, suffisamment toutefois, pour assurer le succès de la fête. Car ce fut un véritable succès et les orphelins n'auront pas à se plaindre de l'initiative si heureuse prise par une dizaine de dévoués Roubaixiens.

Le don de cette fête était, comme d'habitude, à parcourir la ville pendant quatre heures de l'après-midi. Le cortège, très bien composé et fort coquet comprenait : La société de trompettes *L'Amicale*, de l'Espérou, ouvrant la marche, la *Fanfare de Beaufort*, suivie d'un char fleuri, exécuté avec beaucoup de goût. Une gracieuse jeune fille, Mlle Jeanne Vandekerckhove, la reine de la fête, trônait sur ce char, accueillie sur tout le parcours par des applaudissements.

Puis venait : le char de l'Alimentation, la fanfare *L'Espérance*, le char de la Charité, les *Accordistes Roubaixiens*, les trompettes *Les Enfants du Nord*. Un groupe de cyclistes et une quinzaine de quêteurs à cheval, fermaient la marche. Il y avait, en outre, 75 quêturs à pied.

La cavalcade, partie de la rue Pavrée, où était le siège du Comité d'organisation, a parcouru l'itinéraire suivant : Rue Pavrée (départ), Grande Rue, rue Pierre-de-Roubaix, du Tilleul, de Lannoy, Pierre-Motte, Grande Place, rue Neuve, du Moulin, Dammartin, boulevard de Paris, rues Chancel, de Lille, des Arts, Descartes, Watt, de la Gare, d'Alma, des Sept-Ponts, de l'Ommelet, Pellart, du Collège, Grande-Rue et place de la Liberté, où ce lieu la dislocation, un peu après quatre heures et demie.

Sur tout ce long parcours, la foule faisait la haie, faisant bon accueil aux quêturs qui ont fait, croyons-nous, une bonne recette.

Le programme comprenait, en outre, l'ascension du ballon *Pro Patria*, sur la place de la Liberté. Un millier de curieux a assisté au gonflement, puis au départ de l'aérostat qui montait l'itinéraire aérien de la rue Pavrée à l'Église. Il était cinq heures et demie exactement lorsque fut prononcé le lâcher tout. Le ballon s'éleva sans coup dans les airs, emportant dans ses cordages M. Duchateau et dans sa nacelle M. Louis Dessaint, teinturier, demeurant rue Jean-Goujon, tandis que la fanfare *L'Espérance* exécutait la *Marsillaise*.

Une demi-heure plus tard, un concert a été donné dans la salle des fêtes du *Café Pandore*. Le bal populaire qui a eu lieu ensuite sur la place de la Liberté, a été contrarié par la pluie.

L'inauguration de bustes des professeurs Mils et Sadon

a eu lieu ensuite en présence de M. Lebeque, adjoint au maire de Roubaix. M. Weerts a prononcé une délicate allocution dont voici les principaux passages :

« Mesdames, Messieurs,

« En vous associant à la manifestation qui nous réunit, en apportant à la mémoire des deux maîtres que nous glorifions l'hommage du souvenir, vous avez voulu nous reconnaître, nous honorer, nous rendre grâce de la reconnaissance. J'essaierai de montrer que les morts que vous honorez furent dignes de vos louanges et que Roubaix, en plaçant ces bustes dans le monument réservé à l'art et à l'industrie, perpétue pour les générations à venir, les noms de ceux qui lui ont rendu l'inappréciable service d'innover les cours de peinture et d'art industriel, inconnus jusque là dans notre ville et qui l'ont illustrée par leur art et leur génie au service de la patrie.

« Mais avant de m'étendre sur la vie et les œuvres de ces maîtres, je voudrais remercier publiquement ceux qui, par une généreuse initiative, par leur zèle et leur persévérance, ont été les promoteurs de cette cérémonie et nous ont permis de venir, les noms de ceux qui ont rendu l'inappréciable service d'innover les cours de peinture et d'art industriel, inconnus jusque là dans notre ville et qui l'ont illustrée par leur art et leur génie au service de la patrie.

« M. Weerts rappelle les modestes débuts du cours de peinture et le fécond labeur de M. Sadon à Roubaix. Il termine ainsi :

« Et maintenant, il me reste un dernier devoir à remplir. Au nom du Comité, au nom de tous les anciens élèves de l'École Nationale des Arts industriels de Roubaix, j'ai l'honneur de remettre à l'État, en présence de nos distingués représentants, le don et sympathique administrateur, M. Champier, ces bustes des deux maîtres, qui nous furent si chers. Qu'ils demeurent pour les jeunes élèves des générations futures, un exemple de travail, de persévérance et de dévouement.

« M. Weerts a été vivement applaudi. Dans sa réponse, M. Champier a dit qu'il était heureux d'accepter ce don généreux au nom de M. le ministre de l'Instruction publique. Il a loué le sentiment de reconnaissance qui animait les membres de l'Association à l'égard de leurs professeurs, dont ils doivent apprécier les qualités de cœur et d'esprit, le dévouement, l'énergie, le talent.

« M. Champier rend hommage aux deux professeurs Mils et Sadon, dont les noms sont inscrits sur la liste des professeurs saillants des chefs de fabrication qui ont porté partout le renom industriel de Roubaix.

En terminant, il a remercié M. Leblanc, adjoint, pour la sollicitude constante de l'Administration municipale envers l'École, en formulant le vœu que les deux bustes soient exécutés en marbre. M. Weerts, à cet égard, a approuvé pleinement cette transformation et a déjà souscrit une généreuse offrande.

Le cérémonial a pris fin à midi et demi.

Le banquet

A une heure et demie, les membres de l'Association étaient de nouveau réunis pour le banquet d'honneur au restaurant *Hôtel Ferraille*. A la table d'honneur on remarquait M. Weerts, Champier, Beronne, Faïdherbe, Sérakki, Béghin, Ganthier, Florquin, Lehoucq, Alf. Bayart, membre du jury d'examen, Wagnon, Cordonnier, Berson, Quénoy, Cateau, Evrard, délégué de l'École Industrielle de Tourcoing, Lagache, Derwaux, Glorieux, membre du Comité de protection de l'École, etc., et les représentants de la presse.

Après un banquet de nombreux toasts ont été prononcés. M. Weerts remercie à nouveau les organisateurs de la manifestation du matin. Tous, dit-il, ont fait preuve d'un esprit de fraternelle amitié et d'union dans leur reconnaissance. Il constate les progrès de l'Association et félicite les fondateurs qui peuvent s'enorgueillir justement des résultats obtenus. M. Weerts boit en terminant à l'avenir de l'École, à l'Association, à la presse, à l'art sous toutes ses formes.

M. Beronne boit à M. Weerts, l'illustre glorie de M. Mils.

M. Faïdherbe boit à l'Administration municipale, à M. Champier et à tous les professeurs en faisant remarquer la participation de chacun dans les progrès de l'École nationale.

M. Lehoucq présente les amazes de M. Eugène Motte, maire, qu'il remercie à cette fête et se porte garant de la bienveillante sympathie de la municipalité pour l'École des Arts Industriels, à

Elisabeth, 4 enfants. — 2. Lavergne Marie, rue Bernard, 5 enfants. — 3. Bay Augustin, rue d'Alma, 4 enf. — 4. Montel Marie, rue de la République, 4 enf. — 5. Hantouette Henri, rue de Castigny, 4 enf. — 6. Dujardin, 1. Ballaert J.B., rue des Fleurs, 5 enf. — 2. Farvaque Emile, rue du Fresnoy, 4 enf. — 3. Dujardin Jules, rue de la République, 4 enf. — 4. Gatte Lambert, rue Filature, 5 enf.

Tables et chaises. — 1. Demascheur Jules, Grande-Rue, 6 enfants. — 2. Meeschart Kéber, rue de Wagnon, 4 enf. — 3. Lapan Gustave, Grande-Rue, 6 enfants. — 4. Bertie Julien, rue de la Esca-Masure, 6 enfants.

Drops de lits et couvre-pieds. — 1. Deboriens Camille, rue Sainte-Thérèse, 6 enfants. — 2. Vve Alphonse Coudé, rue Béranger, 5 enf. — 3. Arvelon Eugène, rue d'Estang, 5 enf. — 4. Thonot Léopold, rue de l'ouest, 5 enf. — 5. Lepoitevin Étienne, rue de Naples, 5 enf. — 6. Ferrain François, rue de la Chapelle-Croette, 3 enf. — 7. Chavatte Charles, place de l'Abattoir, 4 enf. — 8. Darancq Adolphe, rue d'Alger, 5 enf. — 9. Dupont Noël, rue de la Vierge, 5 enf.

Primes de 50 francs en argent (Fondation Théodore Lallemand). — 1. Moulin Julien, rue Destréme, 5 enf. — 2. Braem Alphonse, rue du Tilleul, 7 enf. — 3. Gevaert Victor, rue Lezanne, 5 enf. — 4. Desobry, rue de l'Estang, 4 enf. — 5. Declercq Pierre, rue de Mouvray, 6 enf. — 6. Desbriens Gabriel, rue de l'Époule, 4 enfants.

A L'ÉCOLE DES ARTS INDUSTRIELS

L'Assemblée générale de l'Association des Anciens Élèves. — Inauguration des bustes de M. Mils et Sadon. — Le banquet.

Dimanche, à onze heures, a eu lieu dans la salle du grand amphithéâtre à l'École Nationale des Arts Industriels, l'Assemblée générale de l'Association des anciens élèves, sous la présidence de M. Weerts, président d'honneur. Étaient présents à cette réunion, M. Champier, administrateur de l'École, Faïdherbe, président de l'Association, Beronne, vice-président, Florquin, secrétaire général, Donzin, Sérakki, etc., professeurs, et un grand nombre de sociétaires.

M. Florquin a d'abord donné lecture d'un rapport très complet sur l'année écoulée. Il a été particulièrement applaudi lorsqu'il a exprimé la reconnaissance des associés à l'égard de M. Weerts, Champier et Faïdherbe, dont le précieux patronage, l'intelligente direction et le dévouement infatigable ont assuré le succès de l'œuvre et de l'Association. M. Faïdherbe a félicité et remercié le secrétaire pour son dévouement. Puis M. Philippe, trésorier, a fait rapport sur la situation financière, et enfin M. Lefebvre sur le fonctionnement de la section mutuelle, dont les statuts viennent de recevoir l'approbation ministérielle.

Après l'élection de quatre membres du bureau : MM. Beronne, Sabbe, Berson et Florquin, deux tableaux ont été tirés en tombola.

L'inauguration de bustes des professeurs Mils et Sadon

Le vol de chaussures du boulevard de Belfort

Quatre arrestations.

Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, un vol audacieux fut commis au préjudice de M. Désiré Kippe, marchand de chaussures, boulevard de Belfort, 39. Ce dernier mit en fuite, vers une heure du matin, deux individus qui étaient occupés à dévaliser l'étalage de son magasin. Mais, déjà, les malfaiteurs avaient eu le temps d'emporter une quarantaine de paires de bottines et de pantoufles pour une valeur de 300 francs.

À la connaissance de l'inspecteur M. Grimaldi, commissaire de police du 6^e arrondissement, est parvenu à découvrir les auteurs du vol qui sont sous les verrous; deux recéleurs sont allés les rejoindre.

Un agent de police, M. Hus, demeurant boulevard de Mulhouse, apprenant, dans la journée de samedi, qu'un paire de pantoufles avait été vendue à l'une de ses voisines par un agent d'assurances, Napoléon Deblauve, 43 ans, demeurant au numéro 72 de ce boulevard. Celui-ci passe également comme exerçant la profession de bricoleur, mais on ne le savait pas marchand de chaussures. Aussi l'agent Hus, qui était au courant du vol du boulevard de Belfort, suspects-t-il la provenance des pantoufles.

Elles furent portées au bureau de M. Grimaldi, qui manda chez lui M. Kippe. Ce dernier reconnut aussitôt sa marchandise et en indiqua le prix, 25 francs. Le voisin qui avait acheté les pantoufles fut appelé également et ajouta que Deblauve lui avait offert également une paire de bottines jaunes pour fillettes qu'elle avait refusées. Mais ces chaussures avaient été portées par Deblauve lui-même chez une personne habitant rue Delezienne, dans le voisinage.

Après avoir eu confirmation de ce dernier point et avoir fait reconnaître les bottines par le marchand, M. Grimaldi se rendit chez M. Deblauve. Sa femme, née Julie Detrain, 47 ans, interrogée d'abord, prétendit que les pantoufles provenaient d'une braderie et qu'elle avait coté 30 francs. C'était son mari, à-t-elle dit, qui les avaient vendues, mais pas une paire de bottines n'était entrée chez elle. Interrogé à son tour, Deblauve a déclaré tout d'abord, qu'il n'avait rien, ni vendu aucune espèce de chaussures ni de pantoufles.

En présence de ces contradictions les époux Deblauve furent mis en état d'arrestation. Leur interrogatoire et les différentes confrontations auxquelles ils furent soumis jusque dans la soirée de samedi, bien que mêlés de contradictions nombreuses de leur part, ne parvinrent pas à amener des aveux.

M. Grimaldi les a interrogés de nouveau dimanche matin. Revout sur sa première déclaration Mme Deblauve a fini par avouer que les pantoufles ne provenaient pas d'une braderie, mais avaient été apportées chez elle au même temps que les bottines, et remises à elle-même vendredi soir, par deux individus qu'elle ne connaissait pas, mais dont elle indiqua l'adresse. Deblauve a fait également un demi-aveu en disant qu'ayant trouvé chez lui les chaussures, il les avait vendues sans en connaître la provenance.

M. Grimaldi chargea plusieurs agents de s'arrêter MM. Paris, Catry, Dujardin et Soufflet, de se rendre, en compagnie de la femme Deblauve, à domicile des auteurs présumés du vol. C'est à l'estaminet portant le numéro 22 de la rue Magenta, dont ils étaient du reste locataires, qu'on les rencontra. L'un d'eux, Alfred Lahalle, 23 ans, maçon, a été arrêté; son complice, Victor Houzet, 21 ans, dit Totot, est parvenu à prendre la fuite à ce moment. Interrogé, Lahalle a nié énergiquement être l'auteur du vol. Il n'a jamais vu, dit-il, la famille Deblauve et ne sait pas ce qu'on lui en veut. Dans la soirée, vers neuf heures et demie, les mêmes agents de sûreté, ont arrêté rue Magenta, Victor Houzet le second inculpé. Il nie de même que son complice qu'il est allé rejoindre au dépôt central. L'enquête continue.

UN CONCOURS DE STENOGRAPHIE

Dimanche matin, à eu lieu, à dix heures, dans la salle du Café D'Hallewyn, siège du Cercle Sténographique Roubaixien, le concours organisé par l'Institut Sténographique de France. Il était présidé par M. Félix Grynemond, secrétaire général, entouré de MM. Jules Eucher, président du Cercle Sténographique Roubaixien, Le Bouleux, secrétaire, et Fernand Ouhart, rédacteur du *Journal de Roubaix*.

Ce concours ouvert entre les seuls participants de la méthode Depireux, a réuni 25 concurrents, dont six appartenant aux cours de sténographie supérieure ou commerciale et les autres aux cours de sténographie scolaire.

LES CONCURS DE DECLAMATION DU 14 JUILLET

Un grand concours de comédies-vaudevilles et de drames ou pièces en acte, avec 200 francs de prix offerts à la population. Les prix affectés dans chaque catégorie seront respectivement de : 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e, 30 fr.; 3^e, 20 fr. Ces concours auront lieu dans le coquet théâtre des Variétés de la rue Leclercq, dirigé par M. Gouvenor. Le matériel, les décors et les accessoires seront mis à la disposition des groupes et cercles dramatiques qui concourront.

M. Holleville, le directeur général des concours de chant, de déclamation, de comédies et de drames, a décidé une liste de pièces les pouvant être jouées par les amateurs. Il invite les groupes et Cercles à se mettre, dès maintenant, en contact avec lui pour certaines mises au point.

La fête nationale, devant être, avant tout, une réunion de famille, les concours de sténographie et de sténographie dans le programme des pièces de concours. Le même ouvrage ne pourra donc être représenté par deux groupes concurrents.

Toutes les pièces seront soumises à un contrôle rigoureux de façon à offrir au public un véritable spectacle de famille.

CHEZ LES MAÇONS

Le syndicat des ouvriers maçons nous communique la lettre suivante qu'il vient d'adresser à M. Alexandre Bayart, président du Syndicat des entrepreneurs :

« Monsieur Bayart, président du Syndicat des Entrepreneurs de Roubaix.

« Nous avons l'honneur de vous informer ainsi qu'il en a été convenu lors de l'entrevue que vous avez eue avec notre président, que j'ai réuni la Commission de notre Syndicat.

« Celle-ci, d'accord en cela avec l'unanimité de tous nos membres, a résolu de maintenir intégralement toutes les revendications que nous vous avons présentées et qui, soit dit en passant, sont parfaitement légitimes et justifiées. Nous refusons également la proposition que vous nous avez faite lors d'une réunion qui est lieu chez nous le 22 mai dernier.

« Vous pouvez donc considérer, dès à présent, toutes les négociations comme rompues. Par conséquent, nous avons le regret de vous informer que le délai que nous vous avons indiqué pour la grève est irrévocablement fixé au samedi 2 juin prochain.

« Permettez-nous de vous faire remarquer que, quoi qu'il en soit, la détermination, sous nos yeux forcés d'arriver là, ayant été tous les moyens possibles de conciliation. Nous laissons à présent l'opinion publique juge de notre décision.

« Recevez, Monsieur Bayart, mes sincères salutations.

« Pour la Commission et par ordre : « Le secrétaire, « DELORMEZ DIÉPHEZ FILS. »

UNE CONFERENCE ANTIALCOOLIQUE A L'ÉCOLE DE LA SOLIDARITÉ

Dimanche soir a eu lieu à l'École de la Solidarité, boulevard de Belfort, une soirée antialcoolique. Un public nombreux et assisistait. Le programme comprenait trois parties : un concert, une conférence de M. le docteur Legrain, médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Ville-Érard, et un drame de circonstance, *L'Alcool*.

Le concert a commencé à sept heures et demie. La symphonie de la Solidarité, dirigée par le champion de l'art et un clarinettiste, M. René Gauffin, se sont fait successivement entendre.

Sur l'estrade, M. Gonnelle, président, était entouré de M. le docteur Legrain et de MM. Delmarle, Maccart et Bardioux, assesseurs.

M. Gonnelle présente l'orateur et invite le public à écouter, d'abord, et à méditer ensuite, pour les mettre en pratique, les paroles du champion de la lutte antialcoolique qui, depuis dix ans, dit-il, n'a cessé de faire à cet égard le plus grand effort de la guerre la plus acharnée.

M. le docteur Legrain prend la parole :

« L'alcoolisme, dit-il, est une des plus graves questions d'actualité; de sa solution dépend en grande partie l'avenir du pays. C'est un mal qui s'étend de plus en plus à l'équivalent national, détruit l'intelligence, la moralité et la santé. Il n'est pas une question sociale qui ne soit sérieusement compromise par ce fléau, qui frappe de stérilité tout ce qu'il touche.

L'orateur développe en particulier chaque point principal de son discours, et prouve par des faits et des statistiques, les ravages affreux que fait l'alcool, tant au point de vue social que celui de l'individu. Dans un langage brillant et précis, il exprime le vœu de voir un jour le monde entier et surtout la France, délivrés de ce mal affreux qui semble actuellement avoir occupé le monde.

Après lui, M. Bardoux vient protester publiquement contre les distributions de gravures et cartes postales obscènes, qui depuis quelques jours sont faites aux abonnés des usines.

M. Gonnelle se déclare particulièrement de son avis et l'Institut Sténographique de France vient d'être porté au Procureur de la République et au Préfet du Nord.

La séance est terminée par un drame très bien rendu, *L'Alcool*, dans lequel l'auteur s'est attaché à montrer l'alcoolisme dans les différentes phases de son développement, depuis le premier pas de l'ivresse jusqu'à l'incapacité de la raison et de l'environnement qui mène aux excès et bien souvent au crime.

L'auditoire s'est séparé vers onze heures, après un cri de : Vive la tempérance !

LES CONCURS DE DECLAMATION DU 14 JUILLET

Un grand concours de comédies-vaudevilles et de drames ou pièces en acte, avec 200 francs de prix offerts à la population. Les prix affectés dans chaque catégorie seront respectivement de : 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e, 30 fr.; 3^e, 20 fr. Ces concours auront lieu dans le coquet théâtre des Variétés de la rue Leclercq, dirigé par M. Gouvenor. Le matériel, les décors et les accessoires seront mis à la disposition des groupes et cercles dramatiques qui concourront.

CHEZ LES MAÇONS

Le syndicat des ouvriers maçons nous communique la lettre suivante qu'il vient d'adresser à M. Alexandre Bayart, président du Syndicat des entrepreneurs :

« Monsieur Bayart, président du Syndicat des Entrepreneurs de Roubaix.

« Nous avons l'honneur de vous informer ainsi qu'il en a été convenu lors de l'entrevue que vous avez eue avec notre président, que j'ai réuni la Commission de notre Syndicat.

« Celle-ci, d'accord en cela avec l'unanimité de tous nos membres, a résolu de maintenir intégralement toutes les revendications que nous vous avons présentées et qui, soit dit en passant, sont parfaitement légitimes et justifiées. Nous refusons également la proposition que vous nous avez faite lors d'une réunion qui est lieu chez nous le 22 mai dernier.

« Vous pouvez donc considérer, dès à présent, toutes les négociations comme rompues. Par conséquent, nous avons le regret de vous informer que le délai que nous vous avons indiqué pour la grève est irrévocablement fixé au samedi 2 juin prochain.

« Permettez-nous de vous faire remarquer que, quoi qu'il en soit, la détermination, sous nos yeux forcés d'arriver là, ayant été tous les moyens possibles de conciliation. Nous laissons à présent l'opinion publique juge de notre décision.

« Recevez, Monsieur Bayart, mes sincères salutations.

« Pour la Commission et par ordre : « Le secrétaire, « DELORMEZ DIÉPHEZ FILS. »

UNE CONFERENCE ANTIALCOOLIQUE A L'ÉCOLE DE LA SOLIDARITÉ

Dimanche soir a eu lieu à l'École de la Solidarité, boulevard de Belfort, une soirée antialcoolique. Un public nombreux et assisistait. Le programme comprenait trois parties : un concert, une conférence de M. le docteur Legrain, médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Ville-Érard, et un drame de circonstance, *L'Alcool*.

Le concert a commencé à sept heures et demie. La symphonie de la Solidarité, dirigée par le champion de l'art et un clarinettiste, M. René Gauffin, se sont fait successivement entendre.

Sur l'estrade, M. Gonnelle, président, était entouré de M. le docteur Legrain et de MM. Delmarle, Maccart et Bardioux, assesseurs.

M. Gonnelle présente l'orateur et invite le public à écouter, d'abord, et à méditer ensuite, pour les mettre en pratique, les paroles du champion de la lutte antialcoolique qui, depuis dix ans, dit-il, n'a cessé de faire à cet égard le plus grand effort de la guerre la plus acharnée.

M. le docteur Legrain prend la parole :

« L'alcoolisme, dit-il, est une des plus graves questions d'actualité; de sa solution dépend en grande partie l'avenir du pays. C'est un mal qui s'étend de plus en plus à l'équivalent national, détruit l'intelligence, la moralité et la santé. Il n'est pas une question sociale qui ne soit sérieusement compromise par ce fléau, qui frappe de stérilité tout ce qu'il touche.

L'orateur développe en particulier chaque point principal de son discours, et prouve par des faits et des statistiques, les ravages affreux que fait l'alcool, tant au point de vue social que celui de l'individu. Dans un langage brillant et précis, il exprime le vœu de voir un jour le monde entier et surtout la France, délivrés de ce mal affreux qui semble actuellement avoir occupé le monde.

Après lui, M. Bardoux vient protester publiquement contre les distributions de gravures et cartes postales obscènes, qui depuis quelques jours sont faites aux abonnés des usines.

M. Gonnelle se déclare particulièrement de son avis et l'Institut Sténographique de France vient d'être porté au Procureur de la République et au Préfet du Nord.

La séance est terminée par un drame très bien rendu, *L'Alcool*, dans lequel l'auteur s'est attaché à montrer l'alcoolisme dans les différentes phases de son développement, depuis le premier pas de l'ivresse jusqu'à l'incapacité de la raison et de l'environnement qui mène aux excès et bien souvent au crime.

L'auditoire s'est séparé vers onze heures, après un cri de : Vive la tempérance !

LES CONCURS DE DECLAMATION DU 14 JUILLET

Un grand concours de comédies-vaudevilles et de drames ou pièces en acte, avec 200 francs de prix offerts à la population. Les prix affectés dans chaque catégorie seront respectivement de : 1^{er} prix, 50 fr.; 2^e, 30 fr.; 3^e, 20 fr. Ces concours auront lieu dans le coquet théâtre des Variétés de la rue Leclercq, dirigé par M. Gouvenor. Le matériel, les décors et les accessoires seront mis à la disposition des groupes et cercles dramatiques qui concourront.

CHEZ LES MAÇONS